

Arrêté portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, session 2017, dans les académies de DIJON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG.

Le président de l'Université de Bourgogne - Dijon,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2017 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2017 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BESANCON, DIJON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG, au titre de l'année 2017 ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, au titre de l'année 2017, dans les académies de DIJON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG :

Madame GAVEND Catherine, ingénieure d'études de 2ème classe, présidente, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon-Cedex-08.

Monsieur DAGNICOURT Mickael, ingénieur de recherche de 2ème classe, vice-président, Ecole nationale supérieure de mécanique et des Microtechniques, Besançon.

Madame LO MELE Sonia, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur classe normale, experte, Université Paris Est Marne la Vallée, Marne-la-Vallée.

Monsieur PARDO François, attaché d'administration de l'état, expert, Université de Franche Comté, Besançon.

Monsieur CORNAILLE Grégory, ingénieur de recherche, Université de Reims Champagne Ardenne, Reims.

Madame LEROY Marie-Paule, technicienne de recherche et de formation classe exceptionnelle, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame LASJUILLIARIAS Virginie, attachée d'administration de l'état, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur NICOTRA Nicolas, ingénieur de recherche de 1ère classe, Université de Lorraine, Metz.

Madame JORROT DEBEAUFORT Anne, ingénieure d'études de 2ème classe, suppléante, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur TRIVULCE Claude, ingénieur d'études de 2ème classe, suppléant, Université de Bourgogne, Dijon.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Dijon, le 05 mai 2017

Le Président de l'Université de Bourgogne